

Le ministre

Paris, le 15 FEV. 2018

N/Réf. : CDAP/P/A18004200-D18002405

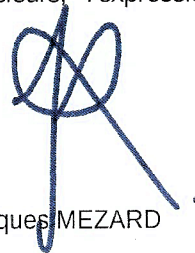
Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le devenir de la zone d'aménagement concerté « Atalante » située au sud de la ville de Saint-Malo.

J'ai pris bonne note de votre correspondance et des préoccupations qui la motivent.

Votre courrier a été transmis au préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, représentant l'État au niveau local, afin qu'il en prescrive un examen approfondi. Soyez assurés que votre démarche fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Jacques MEZARD

Association « Osons ! »
Guichet des associations
40 ter, square des Caraïbes
35400 SAINT-MALO